

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 22 Mars 1892

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 15 mars, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, M. Charles Barry, membre du Conseil de Revision de la Principauté.

Par Ordonnance Souveraine du 17 de ce mois, M. Louis-Eugène Copello a été nommé Inspecteur des Travaux Publics, en remplacement de M. Félix Garrus, décédé, et Conservateur du Palais de Son Altesse Sérénissime.

NOUVELLES LOCALES

Lundi dernier, le Prince est allé au Cap Martin rendre visite à Sa Majesté l'Impératrice Eugénie. Le Prince a déposé sa carte, le même jour, chez LL. AA. RR. le Prince et la Princesse de Galles, ainsi que chez S. A. R. le Prince Georges.

Le Prince de Galles, accompagné du général Ellis, a fait à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, une visite mercredi dernier.

Vendredi, à une heure et demie de l'après-midi, la canonnière cuirassée l'*Achéron*, et les torpilleurs français nos 93 et 94. commandés par le capitaine de frégate marquis de Fraisseix, se sont arrêtés devant le port de Monaco, afin d'y saluer S. A. S. M^{gr} le Prince Souverain, de vingt et un coups de canon ; ils avaient arboré le pavillon princier.

La batterie de Monaco, après avoir hissé le pavillon français, a répondu à ce salut par la même salve.

Pendant ce temps, les torpilleurs ont évolué dans notre rade ; une foule considérable assistait à cette manifestation sympathique de la France à l'égard du Prince et de la Principauté.

Malgré l'ajournement imposé par le mauvais temps, la deuxième bataille de fleurs organisée par la Société des Régates a été, mardi, très animée. Aux tribunes, l'élite de la société monégasque ; dans le port, les yachts qui prenaient part à la croisière de Nice et venaient virer à notre bouée, donnaient au spectacle un attrait de plus. Le boulevard de la Condamine offrait le plus élégant coup d'œil.

Pendant la bataille, les musiciens de la Société Philharmonique, qui prêtent à toutes nos fêtes leur gracieux concours, exécutaient divers morceaux de leur répertoire.

Les bannières ont été distribuées :

1° Au landau de M. Joseph Marquet, décoré style Louis XV, avec dôme (genre pagode) en giroflées, violettes et mimosas, avec rubans assortis. Y avaient pris place M^{mes} Bérail, Colignon, Jean Blanchy et M^{lles} Cécile Olivier et Marie-Louise

Botta, en toilette Pompadour. Cette voiture attirait sur son passage les bravos des spectateurs ;

2° A la belle victoria toute recouverte de violettes de Parme piquées de lilas blancs de M^{me} de Bury ;

3° Au sabot en violettes et giroflées renfermant trois petits pierrots (à M. Mô) ;

4° Au landau des demoiselles Boisson, décoré aux couleurs nationales avec fleurs diverses.

Une médaille en vermeil a été offerte à la voiture de M^{lle} Louise Breval, fleurs des champs.

Une médaille en vermeil à celle de M^{me} Fournier.

Nous avons aussi remarqué dans un landau, M. le duc et M^{lle} de Richelieu, Miss Hoswald et Miss Burck.

Dans une autre, M^{lles} Vatrican, Forgeot et Jean Médecin.

M^{mes} Imbert, Otto et M^{lle} Borghini occupaient un landau décoré de mimosas et giroflées.

On parle d'une troisième bataille qui aurait lieu le lundi de Pâques et cette nouvelle est déjà accueillie avec le plus grand plaisir par le public.

Nous apprenons que M. Marius Saquet, sous-brigadier de la sûreté, vient d'être promu au grade de brigadier, et que le sergent de ville François Maïsseu, est nommé sous-brigadier de police.

Samedi, à l'occasion de la Saint-Joseph, une soirée récréative a été donnée au Collège Saint-Charles, où avait été conviée l'élite de la société monégasque.

Plusieurs saynètes et morceaux de musique ont été interprétés avec succès par les élèves de ce remarquable établissement.

Vendredi soir, veille de la Saint-Joseph, les membres de la Société des Régates ont organisé une sérénade à leur président, M. Joseph Marquet.

Précédés d'une musique, les sociétaires se sont rendus devant la villa Mathilde où un superbe bouquet a été offert à M. Marquet.

De là, escorté par des porteurs de lanternes vénitienes représentant les guidons de divers clubs nautiques et des barques transparentes, le cortège se rendit au siège de la Société où, dans le jardin, un feu d'artifice a été tiré.

Au punch qui a été offert par M. Marquet, des toasts furent portés à la santé du sympathique président et à la prospérité de la Société.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts de France a concédé à la Société des Régates de Monaco un objet provenant de la Manufacture nationale de Sèvres pour être décerné en prix à la suite du prochain concours.

Cette offre gracieuse de la part du Ministre est un précieux encouragement pour la Société des Régates de Monaco.

Les deux représentations de *Samson et Dalila* prendront place parmi les annales théâtrales de Monte Carlo, grâce surtout au puissant talent de M^{me} Deschamps-Jehin, dont la voix superbe et le jeu

plein d'autorité ont obtenu ici le plus éclatant succès.

Nous n'avons pas la prétention d'analyser en quelques lignes la partition de M. Saint-Saëns, mais nous nous bornerons à dire, en deux mots, que, s'il procède de Wagner en la forme, il en diffère quant aux moyens. Il y a, dans son opéra, des pages magistrales ; les trois actes se composent presque exclusivement de récitatifs, mais le style en est français.

Néanmoins, à notre humble avis, il fallait le talent de M^{me} Deschamps et la perfection de notre orchestre pour mettre en relief les beautés musicales de cet ouvrage ; M. Gogny a tenu le rôle de Samson très convenablement.

Tout ce que Nice, Cannes et Menton comptent de sommités était dans la salle, mardi et samedi.

Ce soir, *Miss Helyett*, opéra bouffe en 3 actes.

M ^{mes} Biana Duhamel.....	Miss Helyett.
M. Lyonnell.....	La Senora.
D'Orff.....	Manuela.
R. Bresson.....	Noretta.
Homberg.....	Ida.
Musso.....	Rosa.
MM. Dechesne.....	Paul.
Poudrier.....	Smithson.
Castelain.....	James.
Baron.....	Bacarel.
Nénot.....	Puycardas.
Marius.....	Gandol.

A l'occasion de la Mi-Carême, le concert classique de jeudi prochain 24 mars n'aura pas lieu.

Dimanche 27 mars, à 2 heures et demie de l'après-midi, douzième Concert international, *Oeuvres Allemandes* :

Ouverture de <i>Fidelio</i>	Beethoven.
Prélude de <i>Loreley</i>	Max Bruch.
<i>Scènes d'enfance</i>	R. Schumann
A. Des pays mystérieux — B. Colin-Maillard — c. Bonheur parfait — d. Réverie — E. Sur le cheval de bois — F. L'Enfant s'endort — G. En Songe.	
<i>Invitation à la Valse</i>	Weber.
Ouverture de <i>Rienzi</i>	R. Wagner.
A. <i>La Chanson du Printemps</i>	Mendelssohn.
B. <i>La Fileuse</i>	
<i>Cavatine</i> , pour violon solo.....	Raff.
M. CORSANEGO.	
Marche du <i>Prophète</i>	Meyerbeer.

Les mardi, jeudi, vendredi et dimanche, sur la terrasse du Casino, *Théâtre des Pupazzi*, de M. Le-mercier de Neuville.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 16 mars

Le *Prix des Alpes-Maritimes* a été gagné par M. Galfon, premier, battant M. Faure, second ; la troisième place a été partagée entre MM. Paccard et Vernoy.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte de Trauttmansdorff, A. Poizat, de Dalmás et comte Neiva.

Vendredi 18 mars

Le Prix d'Eze a été gagné par lord Tempest, premier, battant MM. Faure, second, comte Neiva, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. le comte de Robiano, Roberts et Vernoy.

Lundi 21 mars

Le Prix du Cap Saint-Jean a été gagné par M. Faure, premier, battant MM. le comte Neiva, second, et comte de Robiano, troisième.

Les autres poules ont été partagées entre M. Galton et M. le comte de Trauttmansdorff.

Au nombre des tarifs que la Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. soumet à l'homologation, pour être mis en vigueur le 1^{er} avril prochain, se trouve le tarif spécial commun G. V. n° 100 pour le transport des petits colis d'un poids n'excédant pas 5 kilog. d'une gare quelconque à une autre des grands réseaux français, et des colis postaux internationaux :

1° Colis postaux (au-dessous de 3 kilog.).....	0.60
Remise à domicile dans les localités desservies par un service de factage ou correspondance.	0.25
Retour d'un remboursement de 100 francs et au-dessous.....	0.60
Retour à domicile par factage ou correspondance.	0.25
2° Colis non postaux (au-dessous de 3 kilog.).....	0.90
— de 3 à 5 kilog.....	1.05
Remise à domicile par correspondance.....	0.25
Retour de remboursement jusqu'à 100 francs..	0.90
— à domicile par correspondance.....	0.25

Les colis postaux pour l'étranger, sauf pour la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, ainsi que pour les colonies françaises et les pays de protectorat ne doivent pas dépasser le volume de 20 décimètres cubes, ni la dimension de 60 centimètres sur une surface quelconque.

Sauf les cas de force majeure, l'expéditeur d'un colis postal perdu ou avarié, a droit à une indemnité qui ne peut dépasser 15 francs.

Pour les colis non postaux, cette indemnité peut aller jusqu'à 100 francs.

L'affranchissement est obligatoire pour les colis postaux.

Les colis non postaux peuvent être expédiés, soit en port payé, soit en port dû.

Exiger toujours de la gare, un bulletin d'expédition.

Les bulletins d'affranchissement et d'expédition sont mis en vente dans toutes les gares.

Pour les colis grevés de remboursement, il faut un bulletin spécial outre celui d'expédition.

A défaut de demande expresse de l'expéditeur, les colis remis à la gare sans bulletin seraient taxés d'après le tarif général.

SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE MONACO

RÉGATES INTERNATIONALES

Première journée. — Dimanche 27 Mars 1892, à 11 heures

LA VOILE

PRIX INTERNATIONAL COUPE DE LA MÉDITERRANÉE

DEUXIÈME ÉPREUVE

Yachts au-dessus de 5 tonneaux

1^{er} prix, 400 francs et une médaille vermeil, offerts par le Yacht-Club de France.

2^e prix, 200 francs et une médaille argent, offerte par le Yacht-Club de France.

3^e prix, une médaille en bronze, offerte par le Yacht-Club de France.

PREMIÈRE SÉRIE (Guidon blanc, étoile rouge)

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT 1^{er}

Yachts au-dessus de 20 tonneaux

1^{er} prix, 1,500 francs offerts par S. A. S. le Prince Albert 1^{er} et une médaille en or, offerte par le Yacht-Club de France.

2^e prix, 1,000 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en argent offerte par le Yacht-Club de France.

3^e prix, 400 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France.

DEUXIÈME SÉRIE (Guidon rouge, étoile blanche)

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux

1^{er} prix, 1,000 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en vermeil offerte par le Regio Yacht-Club Italiano.

2^e prix, 500 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en argent offerte par le Regio Yacht-Club Italiano.

3^e prix, 400 francs offerts par la Société des Régates de Monaco et une médaille en bronze offerte par le Regio Yacht-Club Italiano.

TOISIÈME SÉRIE (Guidon bleu, étoile blanche)

PRIX DE MONACO

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

1^{er} prix, 700 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2^e prix, 500 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par la Société des Régates de Monaco.

3^e prix, 350 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France.

QUATRIÈME SÉRIE (Guidon jaune, étoile bleue)

PRIX DE MONTE CARLO

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

1^{er} prix, 400 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2^e prix, 300 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par le Club de la Voile de Nice.

3^e prix, 200 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par le Club de la Voile de Nice.

CINQUIÈME SÉRIE (guidon vert, étoile rouge)

PRIX DE LA COLONIE FRANÇAISE

Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 3 tonneaux

1^{er} prix, 300 francs offerts par la Colonie Française et une médaille en vermeil offerte par la Société des Régates de Monaco.

2^e prix, 200 francs offerts par la Colonie Française et une médaille en argent offerte par la Société Nautique de Marseille.

3^e prix, 100 francs offerts par M. James Fowler, président de la Société Nautique de Bordeaux, et une médaille en bronze offerte par la Société des Régates de Monaco.

SIXIÈME SÉRIE (Guidon blanc, encadrement rouge)

PRIX DE LA COLONIE ANGLAISE

Yachts de 1 tonneau et demi et n'excédant pas 2 tonneaux

1^{er} prix, 250 francs offerts par la Colonie Anglaise et une médaille en vermeil offerte par la Société Nautique de Marseille.

2^e prix, 175 francs offerts par la Colonie Anglaise et une médaille en argent offerte par la Société Nautique de Marseille.

3^e prix, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

SEPTIÈME SÉRIE (guidon bleu et blanc)

PRIX DE LA COLONIE ITALIENNE

Yachts au-dessous de 1 tonneau et demi

1^{er} prix, 200 francs offerts par la Colonie Italienne et une médaille en argent offerte par le Regio Yacht-Club Italiano.

2^e prix, 150 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

3^e prix, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

HUITIÈME SÉRIE (Guidon rouge et bleu)

PRIX DES MOULINS

Embarcations de plaisance, 4 m. 75 maximum (sans allégeance)

1^{er} prix, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par le Club de la Voile de Nice.

2^e prix, 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par le Club de la Voile de Nice.

3^e prix, 30 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

NEUVIÈME SÉRIE (Guidon rouge, encadrement bleu)

Embarcations de plaisance, voile à tiers (Saint-Pierre)

liberté de focs (5,50 maximum)

(sans allégeance)

1^{er} prix, 100 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en argent offerte par la Société Nautique de Marseille.

2^e prix, 75 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

3^e prix, 50 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

4^e prix, 30 francs offerts par la Société des Bains de Mer et une médaille en bronze offerte par la Société Nautique de Marseille.

L'AVIRON

VOLES DE YACHTS

4 rameurs de pointe, 1 barreur (guidon rouge)

1^{er} prix, 100 fr. offerts par la Société des Bains de Mer
2^e prix, 50 fr. id. id.

BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE

4 rameurs de pointe, 1 barreur (guidon blanc)

1^{er} prix, 70 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.
2^e prix, 40 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.
3^e prix, 20 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

EMBARCATIONS DE PLAISANCE

4 rameurs de pointe, 1 barreur (guidon jaune)

1^{er} prix, 50 fr. offerts par la Société des Bains de Mer.
2^e prix, 30 fr. id. id.
3^e prix, 20 fr. id. id.

EMBARCATIONS DE COMMERCE (chaloupes)

4 rameurs de pointe, 1 barreur (guidon rouge et blanc)

1^{er} prix, 40 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.
2^e prix, 30 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

YOUYOUS (mousses)

1 rameur (guidon bleu et blanc)

1^{er} prix, 20 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.
2^e prix, 10 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

BATEAUX PLATS (mousses)

1 rameur (guidon jaune et blanc)

Prix unique, 15 francs offerts par la Société des Régates de Monaco.

Deuxième journée, Mardi 27 Mars, à 9 heures

COURSE CROISIÈRE DE MONACO A NICE

Ouverte aux Yachts ayant pris part aux courses de la première journée

PREMIÈRE SÉRIE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux

1^{er} prix, un plateau argent et une médaille vermeil offerts par le Yacht-Club de France.
2^e prix, une jumelle et une médaille argent offertes par le Yacht-Club de France.
3^e prix, une médaille en bronze offerte par le Yacht-Club de France.

DEUXIÈME SÉRIE

Yachts n'excédant pas 10 tonneaux

1^{er} prix, une coupe en porcelaine de Sèvres et une médaille en vermeil, offertes par le Yacht-Club de France.
2^e prix, une médaille argent offerte par le Yacht-Club de France.
3^e prix, une médaille bronze, offerte par la Société des Régates de Monaco.

ERRATUM

Une erreur de chiffre s'est glissée dans la note de M. Rivière, à l'Académie des sciences, que nous avons publiée le 15 mars courant. L'objet en corne de cerf gravée mesure, dans son plus grand diamètre, 36 millimètres et non 936.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Toulon. — Un incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi, vers 2 heures 1/2, dans les écuries dépendant de l'abattoir; cinquante-sept balles de foin, remises tout récemment dans le grenier des écuries 68 et 69, appartenant à M. Arniaud, boucher, ont été la proie des flammes. Deux chevaux, douze bœufs et quarante-huit moutons qui se trouvaient enfermés dans les écuries, ont pu être sauvés. Grâce à la promptitude des secours organisés par les pompiers de la ville, le personnel de l'abattoir et les habitants du quartier, le feu a pu être maîtrisé après une heure et demie de travail. Les dégâts, purement matériels, ne sont couverts par aucune assurance.

Tourettes-Vence. — Notre culture des violettes, d'habitude si florissante, et qui était un des produits les plus rémunérateurs de notre agriculture, traverse, en ce moment, une véritable crise. Depuis quelque temps, on s'apercevait de l'état maladif dans lequel notre culture florale était tombée. Plusieurs personnes l'attribuaient aux sécheresses de l'été dernier, mais cependant les pluies continuelles ne purent leur rendre sa prospérité. Les feuilles sont d'une couleur jaune et les buissons, qui se présentaient autrefois unis et ramassés, sont à présent clairsemés, épars et comme ravagés par un mal inconnu. La récolte de cette année n'est pas des plus productives, précisément à cause de cette maladie et aussi à cause du froid excessif que nous avons eu. Après

les revers de la vigne et de l'olivier qui ont si péniblement éprouvé nos populations, il ne serait pas à souhaiter que notre culture fût encore éprouvée par une nouvelle maladie sur les violettes.

Nice. — Les Courses du Printemps ont pleinement réussi. Favorisées par un temps superbe, elles avaient, samedi et dimanche, attiré une foule de promeneurs à Nice. En présence de ce succès, les journaux niçois demandent la création également de *Courses d'automne*.

Voici les résultats :

Samedi 19 mars

PRIX DE VILLEFRANCHE, 2,000 francs. — 4 partants.
1^{er}, *Carthagène*, au comte de David-Beauregard ; 2^e, *Reluisante*, au marquis Birago ; 3^e, *Fairest*, à M. P. Massot.

GRAND PRIX DU PRINTEMPS, 1,200 francs. — 5 partants.
1^{er}, *Crillon*, au vicomte d'Harcourt ; 2^e, *Ermak*, à M. R. de Noubel ; 3^e, *Belcolore*, à M. P. Clossmann.

PRIX DE BEAULIEU, 5,000 francs. — 5 partants.
1^{er}, *Méléagre*, au marquis Birago ; 2^e, *Mari*, au comte de D. Beauregard ; 3^e, *Francillon*, à M. Edmond Blanc.

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Dimanche 20 mars*

PRIX D'EZE, 2,000 francs. — 3 partants.
1^{er}, *Carthagène* ; 2^e, *Visionnaire*, au comte d'Espous de Paul.

PRIX DU MIDI, 5,000 francs. — 4 partants.
1^{er}, *Hérolid II*, au vicomte d'Harcourt ; 2^e, *Belcolore* ; 3^e, *Fairest*.

GRAND PRIX INTERNATIONAL, 10,000 francs. — 4 partants.
1^{er}, *Ermak* ; 2^e, *Francillon* ; 3^e, *Redcliffe*, au vicomte d'Harcourt.

PRIX DE LA TURBIE, 4,000 francs. — 5 partants.
1^{er}, *Mari* ; 2^e, *Méléagre* ; 3^e, *Elixir*, à M. R. de Monbel.

Menton. — RÉGATES INTERNATIONALES. Le temps, samedi, était superbe. Cette première journée a été magnifique. On voyait dans le port l'*Achéron*, que tout le monde allait visiter, et les torpilleurs 93 et 94.

Les yachts à vapeur *Opal*, *Perle*, *Wild-Rose*, *Margoric*, *Amphiaster*, *Béatrix*, *Costanza*, *Phébé*.

Au pavillon des signaux : M. Laurenti, maire ; M. le comte de Cessole ; M. le baron de Farincourt, gouverneur général de la Principauté de Monaco ; le marquis de Fraysses ; le capitaine de frégate Bonnin ; les journalistes de Nice et de Menton.

Voici les résultats de la première journée :

PREMIÈRE SÉRIE. — 1^{er} prix, *Walkyrie* ; 2^e, *Castanet* ; 3^e, *Oretta*.

DEUXIÈME SÉRIE. — 1^{er} prix, *Catalan* ; 2^e, *Va-Partout* ; 3^e, *Cincla*.

TROISIÈME SÉRIE. — 1^{er} prix, *Maïa* ; 2^e, *Darling* ; 3^e, *Papillon*.

QUATRIÈME SÉRIE. — 1^{er} prix, *Thérèse* ; 2^e, *Scintilla* ; 3^e, *Hirondelle*.

BATEAUX DE PÊCHE ET AUTRES

1^{re} classe : 1^{er}, *Anaon* ; 2^e, *Ida* ; 3^e, *Etoile-de-Mer*.
2^e classe : 1^{er}, *Caviotta* ; 2^e, *Eclairer* ; 3^e, *Jeune-Alexandre*.

3^e classe : 1^{er}, *Ange-Gabriel* ; 2^e, *Sainte-Madeleine* ; 3^e, *Sainte-Thérèse*.

Le lendemain, toujours du beau temps, il y avait beaucoup plus de monde que la veille.

Voici le résultat de cette deuxième journée qui ne comprenait que des courses à l'aviron :

Bateaux Berton : 1^{er} et 2^e prix, torpilleur, 94. — 3^e prix, torpilleur, 93.

Baleinières : 1^{er} prix, *Achéron*, n° 1. — 2^e, *Achéron*, n° 2.

Bateaux armés en pêche (6 rameurs) : 1^{er} prix, *Sainte-Dévote*. — 2^e prix, *Inflexible*.

Bateaux armés en pêche (4 rameurs) : 1^{er} prix, *Saint-Joseph*. — 2^e prix, *Pachita*. — 3^e prix, *Saint-Jean*.

Embarcations (1 rameur) : 1^{er} prix, *Tiravanti*. — 2^e prix, *Mon-Plaisir*. — 3^e prix, *Luciole*. — 4^e prix, *Rolla*.

Yoles de Yachts (4 rameurs) : 1^{er} prix, *Béatrix*. — 2^e prix, *Rolla*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La grande fête donnée au palais de la présidence de la Chambre des députés par M. et M^{me} Floquet a remis à la mode cette semaine l'expression de « République athénienne », car elle a rappelé celle qu'avait offerte l'inventeur du mot, Gambetta. Des fauteuils avaient été disposés pour les dames et le corps diplomatique dans la salle des concerts ; les hommes que leur rang n'avait pas désignés pour une place spéciale se tenaient debout sur le bas-côté, orné de magnifiques tapisseries des Gobelins. Le concert a commencé par *les Norwégiennes*, chœur de Delibes, chanté par les élèves du Conservatoire. On a entendu ensuite M. Delmas, M^{me} Richard, M. Fugère, M^{me} Caron, M. Soulacroix. Le deuxième acte du *Mariage de Figaro* a été joué par M^{mes} Broisat et Ludwig, MM. Laroche, de Féraudy et Lenoir. La scène du deuxième acte de *Margot*, de M. Meilhac, a été interprétée par M^{lle} Reichemberg, MM. Febvre et Boucher. Le « clou » de la soirée a été le ballet *Psyché et l'Amour*, dont l'auteur est M. Hansen, maître de ballet de l'Opéra, dansé sur des airs de Rameau, Grétry, Gluck, Lulli et Novare, par M^{lles} Ottolini, Chabot, Lobstein, Invernizzi, Violat, Gallait, Triluyer, Blanc, etc., de l'Opéra, très applaudies dans ce divertissement fin xviii^e siècle. M^{me} Floquet, assistée de commissaires fori bien choisis, a fait, avec sa grâce coutumière, les honneurs de cette soirée, qui est le grand événement mondain de ce commencement d'année. Partout des fleurs et des plantes rares, que la lumière électrique rendait plus éclatantes.

La panique qu'avaient d'abord causé les explosions de dynamite dans Paris ne s'est heureusement pas prolongée et on commence à ne plus s'alarmer avec exagération d'incidents odieux. Les perquisitions de la police ont en cette conséquence qu'on sait à quoi s'en tenir sur l'origine de ces attentats dus à des cerveaux déséquilibrés.

Les dilettanti qui feraient de la musique, c'est le cas de le dire, même sur un volcan, en ont fait beaucoup cette semaine. On a même dansé chez M^{me} Charles Bergès, chez M^{me} Paradis, où il y avait beaucoup d'habits de couleurs, et il y a eu un très brillant raout chez le marquis de Lévis et chez la marquise, née d'Hinnisdal, dans leur bel hôtel de la rue de Lille. Très beau raout également chez la marquise de Lillers, dans son magnifique hôtel de l'avenue Montaigne. Soirées charmantes chez la comtesse de Callac et chez la vicomtesse de Saint-Georges, qui habite, rue de Grenelle, le magnifique rez-de-chaussée de l'hôtel Bauffremont.

La princesse Gortschakoff, qui est de retour de Monte Carlo, a repris, dans son hôtel de la rue de Varennes, ses réceptions, qui ont lieu quotidiennement de cinq à sept heures et sont très recherchées. Elle a lancé des invitations pour une soirée qui aura lieu la semaine prochaine.

Comme je le disais en commençant, on fait toujours beaucoup de musique.

M^{lle} Adam vient de clore ses vendredis ; M. Duchêne, M^{me} Montégat et le violoniste russe Ackinoff y ont été très applaudis.

Musique excellente également chez M^{me} d'Haussonville, femme du distingué académicien, et chez la baronne de Saint-Didier.

Chez M^{me} Brozick, fille de M. Sedelmeyer, le grand collectionneur, le célèbre violoniste Ondricek s'est fait entendre avant son départ de Paris, qui est prochain.

Très jolie soirée musicale chez la baronne Scotti, une étoile du chant mondain. La baronne a chanté avec un charme exquis *Avec ces fleurs*, mélodie de M. Gaston Paulin. Grand succès pour M^{lle} Marguerite de Kerven dans une saynète, M^{lle} Miramon, du Palais-Royal, M^{lle} Bonheur et M. Henri Lagé.

Très intéressante soirée musicale également chez M^{me} Diemer, où M^{mes} Leroux-Ribeyre, Jeanne Lyon et Terrier-Vicini, trois excellentes cantatrices, et un très agréable ténor, M. Eugène Oudin, ont fait grand plaisir.

Musique chez M^{me} Fusch et M. de Biriol.

M^{me} Péan, femme du grand chirurgien, a offert, dans la journée de mardi, à ses visiteurs, une jolie saynète, le *Sourire*, très bien enlevée par M^{me} Minière et M. Royer.

Les déjeuners et les diners sont nombreux et, en général, fort bien composés.

Grand dîner, suivi de réception, chez M^{me} Gavini de Campile, femme de l'ancien député de la Corse.

Au ministère des affaires étrangères, tout le corps diplomatique était réuni dans un dîner d'adieux offert au ministre des Etats-Unis, M. Whitelaw Reid, et à son aimable femme, qui vont quitter la France en laissant de grands regrets dans la société parisienne.

M^{me} Charles Heine a repris la série de ses diners du dimanche dans son hôtel princier de la rue de Monceau.

La princesse Alexandre Bibesco a donné un déjeuner à la suite duquel on a entendu M^{me} Ondricek, la femme du grand violoniste, qui est une chanteuse accomplie. On ne l'entendra plus cette année à Paris ; elle est à la veille de partir avec son mari pour l'Italie.

Très élégant dîner chez M. et M^{me} Lambert-Champy, dans leur hôtel de l'avenue de Villiers.

Les critiques de théâtre ont eu peu de repos, cette semaine.

A l'Ambigu, reprise du *Médecin des Enfants*, où le vieil acteur Paulin-Ménier a obtenu des applaudissements mérités.

Au Nouveau-Cirque, une pantomime très gaie, *Don Quichotte*, dont le succès durera jusqu'à la fin de la saison.

Au Théâtre-Moderne, le *Christ*, drame sacré en vers de M. Grandmougin, avec musique de M. Lippacher, qui a été très goûtée. Bonne interprétation par M. Delaunay, M^{mes} Saulaville et Orcelle.

Aux Folies-Dramatiques, reprise de *Joséphine vendue par ses sœurs*, avec Milly-Meyer, qui a eu le même triomphe que le jour de la première représentation.

Enfin, aux Menus-Plaisirs, *Article de Paris*, opérette de M. Boucheron pour les paroles, de M. Audran pour la musique, qui est fort amusante. C'est un pendant à *Miss Helyett*, des mêmes auteurs, dont les représentations, aux Bouffes, ne paraissent pas près de finir. Deux interprètes hors ligne au milieu d'une bonne troupe d'ensemble, M^{mes} Meuly et Marguerite Deval.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

LA « SERRETA IMPERIAL ». — Nous avons parlé dernièrement de la muserolle Ramakers destinée à arrêter les chevaux emportés.

On nous apprend aujourd'hui qu'un autre système, la *Serreta Imperial*, breveté dans le même but, a été inventé par M. Joseph Baladeres, de Barcelone, très répandu en Espagne et tend à se généraliser en France, en donnant des résultats merveilleux.

Il consiste essentiellement en deux pinces nasales mobiles reliées à un ornement nickelé très coquet placé sur le frontal du cheval et en communication par une guide spéciale avec la main du cocher.

En cas de danger, celui-ci n'a qu'à opérer, avec cette guide, le mouvement élévatoire de l'arrêt et les deux pinces compriment les ailes des naseaux, coupent la respiration à l'animal et le forcent à s'arrêter.

Un décret rendu le 27 mai 1891, par le gouvernement espagnol, a reconnu l'utilité de cet ingénieux mécanisme en l'imposant aux chevaux du Real-Order.

Commodité, élégance, sécurité, simplicité, ces quatre qualités garantissent à la *Serreta Imperial* un succès égal en France à celui qu'elle a obtenu en Espagne.

On annonce que le gouvernement des Etats-Unis a l'intention d'installer à l'Exposition de Chicago un bureau de poste complètement équipé et de l'importance de celui d'une ville de 200,000 habitants. Ce bureau, qui fonctionnera durant toute l'Exposition, commencera son service plusieurs mois avant l'ouverture et le continuera durant les premiers mois qui suivront la fermeture. A l'heure actuelle, un inspecteur des postes visite les terrains pour établir les plans et les devis nécessaires. L'on pense que le nombre des exposants sera de 150,000 à 175,000 et ils recevront leur courrier d'heure en heure. Pour assurer le service de ce bureau, il faudra à peu près trois cents employés ; le gouvernement aura à dépenser de ce chef environ 250,000 dollars.

On vient de faire, près de Dijon, une découverte archéologique extrêmement curieuse.

M. Veillerot, archéologue bourguignon, qui a déjà fait plusieurs découvertes d'antiquités préhistoriques dans le Bourbonnais et la vallée de la Loire, explorait ces

jours-ci une villa gallo-romaine au lieu dit « les Perns », à proximité de Pont-Canat.

Les fouilles opérées sur un petit espace ont fait découvrir une quantité de tuiles creuses à rebords, de débris d'amphores et de vases de toutes pâtes et de toutes dimensions, parmi lesquels des fragments de cette terre rouge dite « Samienne », les uns ornés de dessins et les autres munis d'estampilles de potiers.

Les débris de verroterie annoncent un certain luxe qui fait croire qu'ils ne sont pas de fabrication locale, mais qu'ils ont été importés d'Italie.

Le puits de l'habitation a été découvert et, comme cela arrive toujours, on l'a trouvé rempli de tessons de poterie, de ferrements, de clous, etc.

Le produit le plus curieux de cette découverte consiste en une belle clef dont la monture en bronze représente une tête de sanglier; de plus, une monnaie de la colonie de Nîmes: un sanglier attaché à un palmier avec les effigies d'Auguste et d'Agrippa.

On a trouvé bien d'autres pièces appartenant aux règnes de Tibère, de Vespasien et de Titus.

VARIÉTÉS

Depuis sa dernière chronique au *Monde Thermal*, datée de Monte Carlo le 7 mars, Saint-Hérem s'occupe en ces termes de la Principauté:

Monte Carlo est, depuis bien des années, un rendez-vous européen. La Principauté a remplacé la Venise du dix-huitième siècle, ce séjour des rois détronés et des philosophes désabusés dont Voltaire prenait plaisir à recueillir les propos de table. On a beau édifier de nouvelles constructions, on suffit à peine à loger les arrivants. Tout le monde veut avoir passé au moins quelques journées dans ce nid couvert de fleurs et de rayons.

Ce qui rend Monte Carlo particulièrement agréable, c'est la possibilité qu'on y rencontre instantanément de s'éloigner des points où le public afflue et de goûter la solitude. A de certaines heures de la matinée, les promenades de la Principauté sont à peu près désertes. On y rêve à loisir dans le cadre d'un paysage que les décorateurs ont souvent copié sans parvenir à le surpasser. Vous vous rappelez les vers délicieux de la ballade de Victor Hugo:

Si tu veux que je t'enlève,
Nous nous en irons tous deux.
Faire au pays bleu du rêve
Un voyage d'amoureux.

Il semble que la promenade Saint-Martin ait été destinée et plantée pour réaliser la vision du poète. J'ai beaucoup voyagé: je n'ai vu nulle part de jardin comparable à cette merveille qui, sur les crêtes d'une montagne rocheuse surplombant la mer, réunit les plus beaux spécimens de la végétation africaine et ouvre vers l'horizon des vues sans limites. C'est la perfection de l'art horticole et aussi des travaux de l'ingénieur. Dans les massifs, on se croirait au milieu d'une forêt des environs de Constantine; dans les allées et les bosquets, on a comme une image de Trianon; et sur les pentes du rocher, à suivre du regard les figuiers de Barbarie, les cactus, les énormes aloès, les palmiers, on s'imagine être à Gibraltar. Une retraite à souhait pour des fiancés, des amants ou des nouveaux mariés! La mer, toujours bleue, étend son vaste miroir jusqu'aux profils lointains du cap Corse, qu'on aperçoit quand l'atmosphère est pure. Sur l'eau, le glissement de quelques barques de pêche; parfois aussi des vols de mouettes. La contemplation d'un pareil tableau ne vaut-elle pas la fatigue du voyage?

Les intrépides qui ne reculent pas devant deux heures d'ascension par des pentes raides montent au fort de la Tête-de-Chien, bâti au sommet de la Turbie et d'où l'on domine l'ensemble des côtes qui s'étendent de Cannes à Sanremo. Il surplombe, la paroi verticale d'un rocher de cinquante mètres de hauteur. On y accède par des chemins en lacet praticables aux mulets et tout à fait commodes pour des piétons, à part la fatigue de la montée. Mais au sommet de la Tête-de-Chien, on embrasse un si beau panorama qu'on ne regrette pas sa peine. L'excursion est des plus intéressantes.

J'ai trop souvent parlé dans ces chroniques de l'incomparable route de Nice à Monaco pour en recomman-

der de nouveau les beautés. Il est un itinéraire moins vanté, mais pourtant d'une grande séduction, c'est le trajet de Monte Carlo à Menton. Parcourir cette étape par un temps doux, parmi les citronniers et les orangers chargés de fruits, est un enchantement.

L'élément étranger devient de plus en plus nombreux à Monte Carlo. L'Angleterre et la Belgique y tiennent le premier rang. Les Russes y abondent. Les Allemands n'y sont pas rares. La colonie internationale se disperse un peu partout; les villes voisines en ont leur part.

Nous aurons, très prochainement, une bataille de fleurs, fête toujours charmante sous ce climat et qu'on a essayé, avec plus ou moins de succès, de reproduire à Paris. Après ce combat floral, on préparera les régates et nous arriverons insensiblement aux solennités de la semaine sainte qui, à Monaco, sont particulièrement imposantes. Lorsqu'on quitte ce séjour, on ne veut jamais lui dire adieu; il a ses hôtes fidèles, qu'on pourrait nommer ses abonnés; ils l'ont adopté et s'y retrouvent comme de vieilles connaissances.

SAINT-HÉREM.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
rue Basse, 22

VENTE SUR SAISIE

Le lundi vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-douze, à neuf heures du matin, et jours suivants s'il y a lieu, dans un magasin situé à Monaco, quartier de la Condamine, rue Florestine, n° 8, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, tels que: balances avec poids, cloches en verre, casier, presse à copier, et de diverses marchandises, consistant en: vin de Chianti, cidre, charcuterie, fromages divers, bougies, boîtes et flacons de conserves diverses, boîtes de confiture, boîtes de sardines, boîtes de homard, lentilles, pois, lard, savon, harengs, etc.

Au comptant et 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: CH. TOBON.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 20 mars 1892

NICE,	yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	passagers.
ID.	yacht à vap., <i>Opal</i> , angl., c. James,	id.
MENTON,	yacht à vap., <i>Wild-Rose</i> , angl., c. Brasshow,	id.
NICE,	yacht à voiles, <i>Océana</i> , angl., c. Gallia,	id.
SAIN-T-TROPEZ,	b. <i>Deux-Freres</i> , fr., c. Courbon,	vin.
ID.	b. <i>Vengeur</i> , fr. c. Dalest,	vin.
ID.	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.

Départs du 14 au 20 mars

NICE,	yacht à vap., <i>Opal</i> , angl., c. James,	passagers.
MENTON,	yacht à vap., <i>Wild-Rose</i> , angl., c. Brasshow,	pas.
SAIN-T-TROPEZ,	b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID.	b. <i>Charles</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. <i>Marie</i> , c. Dalbéra,	id.
ID.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
ID.	b. <i>Indus</i> , fr., c. Phion,	id.
NICE,	yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	passagers.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

IL A ÉTÉ PERDU hier matin, de Monaco à la Condamine, un portefeuille en cuir bouilli rouge, fermeture nickel, contenant une certaine somme d'argent.

Prière de le rapporter à la Direction de la Police à Monaco.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^o DAVOIGNEAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

VACANCES DE PAQUES

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des vacances de Pâques, les billets d'aller et retour à prix réduits, délivrés du 12 au 25 avril 1892 avec application des nouveaux tarifs qui sont mis en vigueur à partir du 1^{er} avril, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 27 avril.

Les billets d'aller et retour délivrés de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Imprimerie de Monaco — 1892

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
15	757.5	758.4	758.8	757.4	757.5	8.6	11.2	12.2	11.0	10.0	63	Calme	Beau		
16	59.2	60.4	62.5	62.8	62.7	10.6	12.0	13.0	11.2	9.8	52	O modéré E	id.		
17	64.6	64.9	65.4	66.2	65.8	10.8	13.0	13.8	13.4	12.2	57	Calme	id.		
18	61.0	63.9	63.4	63.0	62.9	11.7	13.6	14.0	13.8	13.0	57	id.	id.		
19	63.5	63.7	63.4	63.3	63.4	12.6	14.6	14.8	13.5	13.2	56	Calme O S O	Beau, un peu nuageux		
20	67.0	68.5	68.8	69.0	68.5	10.8	13.6	13.0	12.2	11.9	63	E léger	Beau		
21	68.8	69.3	69.5	69.3	69.4	11.0	13.4	14.0	12.8	10.4	69	Calme, O modéré	id.		
DATES		15	16	17	18	19	20	21							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima		12.5	13.0	14.0	14.4	14.8	13.7	14.2					
		Minima		7.0	7.9	8.5	8.8	9.2	8.5	8.5	Pluie tombée: 00 ^{mm}				